



TIEFFENBACH

Informations Communales

N°64 Décembre 2015

Cabine téléphonique



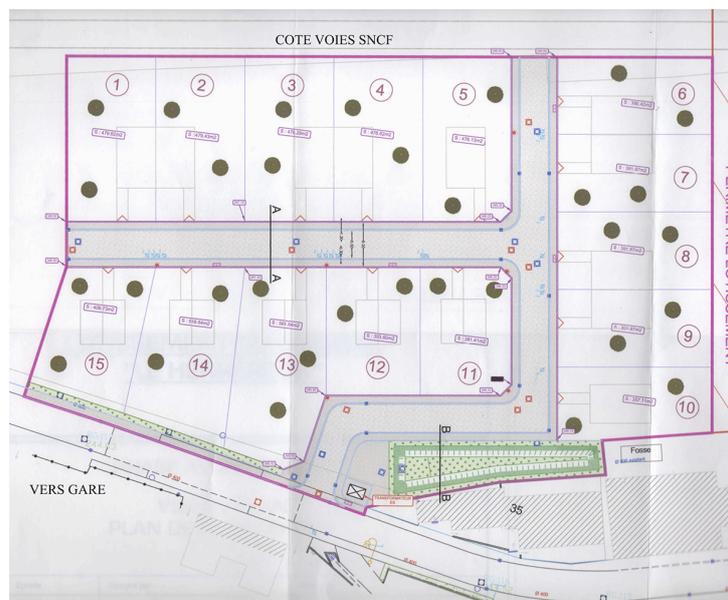
France télécom a informé la mairie qu'une nouvelle loi ne l'obligeait plus à entretenir les cabines téléphoniques. La nôtre, n'étant plus utilisée qu'en moyenne 6 secondes par mois, a été démontée le mois dernier. Encore un peu de service public en moins à la campagne !

Lampadaires éteints à minuit ?

L'état a décidé de réduire les dotations financières versées aux communes. En 2015 nous avons reçu plus de 3000 euros en moins. En 2016 cette dotation devrait encore une fois baisser d'autant. Nous devons donc à notre tour regarder où nous pouvons faire des économies. Lors de la dernière réunion du conseil municipal nous avons débattu sur l'extinction des lampadaires en milieu de nuit. 83 lampadaires éteints pendant 5 heures (entre minuit et 5h) pendant 365 jours cela fait quand même plus de 150000 heures d'éclairage économisées ! C'est vrai que cette décision peut faire peur et faire craindre une augmentation de l'insécurité. Dans les villages où cette décision a été prise il n'y a pas de tels retours. Nous avons convenu que 2016 serait un test et que nous pouvons revenir en arrière à tout mo

ment. Le test commencera lorsque la nouvelle armoire de commande sera posée au mois de février ou mars. Nous ferons un bilan après 1 an et déciderons ensuite si on poursuit ou si on arrête.

Lotissement Herreneck



Lors de la dernière réunion du conseil municipal nous avons pris la décision de lancer une première tranche de 15 terrains de construction. Nous avons un acheteur qui souhaite nous en acheter 5 et prend une option pour 3 ou 4 autres pour y implanter des maisons en bois pour les louer ou vendre ensuite. Le prix de l'are n'est pas encore fixé définitivement car il dépend du résultat de l'appel d'offre pour les travaux de viabilisation (eau, assainissement, électricité, lampadaires, trottoirs, enrobés etc..). Le prix devrait tourner entre 5000 et 6000 euros l'are. Si les délais sont respectés, les terrains seront prêts à la vente à la fin du printemps.

Achat d'arbres fruitiers

Dans le cadre du remembrement le Conseil départemental donne une subvention à l'association foncière pour l'achat d'arbres fruitiers hautes tiges. Un maximum de 6 arbres peut être commandé par propriétaire sur les parcelles remembrées. Le prix est de 25 euro par arbre. La commande doit être faite avant le 15 janvier mais la livraison peut se faire au printemps ou à l'automne. Merci de le préciser sur votre commande.

Bürgerholtz

Le prix du bois d'usage va augmenter de 1 euro le stère en 2016, soit 51 euros le stère ou 306 euros le lot de 6 stères. Les ayants-droit recevront un courrier avec talon réponse à renvoyer avant le 5 janvier.

Déchets au cimetière



L'entreprise Briwa de Petersbach vient de terminer les travaux de réparation du mur. Le columbarium sera mis en place dans les prochains mois le long du mur. Une aire pour dépôts de terres et de fleurs a été mise en place à l'extérieur. Merci donc de ne plus faire de dépôt à l'intérieur du cimetière. De même, merci d'emmener les fleurs, pots et autres objets en plastiques avec vous et de les mettre dans votre poubelle. Je rappelle que de nombreux cimetières n'ont aucune aire de dépôt au cimetière et qu'il faut tout emmener avec soi.

Passage TNT Haute Définition

En avril prochain les chaînes doivent abandonner la

norme MPEG-2 au profit de la norme MPEG-4 pour la diffusion en Haute Définition. Jusqu'à 2 millions de foyers seraient concernés par ce changement de norme qui pourrait les priver des chaînes françaises. Vous n'avez pas besoin de changer de téléviseur si vous voyez le logo HD après le sigle de la chaîne affiché sur l'écran. Sinon il vous faudra vous équiper d'un nouveau décodeur. Renseignez-vous auprès de votre revendeur. Pour les chaînes allemandes il n'y a pas de changements...avant 2 ans ..

Information du Trésor Public



Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;

si besoin, vous pourrez en faire la demande **dès le 9 novembre** auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

Bonnes Fêtes

Au nom des adjoints, du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente à vous et à vos proches nos vœux de bonheur de santé et de prospérité pour 2016.

Le Maire
Roland Letscher